



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8212032 - Vallée de l'Arve

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8212032

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Arve

1.4 Date de compilation

25/04/2014

1.5 Date d'actualisation

29/03/2016

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/05/2016



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032575786&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,34825°

Latitude : 46,1112°

2.2 Superficie totale

757 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

0%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74018	ARENTHON
74021	ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME
74042	BONNEVILLE
74087	CONTAMINE-SUR-ARVE
74118	ETREMBIERES
74133	GAILLARD
74164	MARIGNIER
74169	MARNAZ
74185	MONNETIER-MORNEX
74197	NANGY
74220	REIGNIER-ESERY
74250	SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY
74262	SCIENTRIER
74278	THYEZ
74312	VOUGY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A229	Alcedo atthis	p	5	10	p	C	M	C	A	C	A
B	A338	Lanius collurio	r	5	10	p	R	M	D			
B	A005	Podiceps cristatus	r			i	P	DD	D			
B	A021	Botaurus stellaris	w	1	2	i	V	M	C	B	C	C
B	A022	Ixobrychus minutus	r	2	8	p	R	G	B	B	C	B
B	A023	Nycticorax nycticorax	r	1	5	p	V	M	C	C	A	C
B	A026	Egretta garzetta	c	1	5	i	R	M	D			
B	A027	Egretta alba	w	1	4	i	R	M	D			
B	A028	Ardea cinerea	r			i	P	DD	D			



B	A029	Ardea purpurea	c	1	3	i	R	M	D			
B	A053	Anas platyrhynchos	r			i	P	DD	D			
B	A058	Netta rufina	r			i	P	DD	D			
B	A073	Milvus migrans	r	20	40	p	C	G	C	A	C	A
B	A074	Milvus milvus	c			i	R	M	D			
B	A118	Rallus aquaticus	r			i	P	DD	D			
B	A123	Gallinula chloropus	r			i	P	DD	D			
B	A125	Fulica atra	r			i	P	DD	D			
B	A136	Charadrius dubius	r			i	P	DD	D			
B	A168	Actitis hypoleucos	r			i	P	DD	D			

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population** : A = $100 \geq p > 15$ % ; B = $15 \geq p > 2$ % ; C = $2 \geq p > 0$ % ; D = Non significative.
- Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Falco subbuteo				P					X	
B		Larus michaellis				P						X
B		Columba oenas				P					X	



B		Streptopelia turtur				P					X	
B		Jynx torquilla				P					X	
B		Riparia riparia				P					X	
B		Oriolus oriolus				P					X	
B		Lanius excubitor				R			X		X	
B		Cinclus cinclus				P					X	
B		Acrocephalus scirpaceus				P					X	
B		Hippolais polyglotta				P					X	
B		Emberiza schoeniclus				P					X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	2 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	30 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	2 %
N14 : Prairies améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	55 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

La vallée de l'Arve, marquée par l'histoire glaciaire, présente un profil en auge dans la partie médiane de son cours, des verrous et des champs d'inondation avec de nombreux bras se recoupant (zones d'expansion résiduelles). La zone actuellement proposée inclut les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) de "la moyenne vallée de l'Arve" et du "bois de la Vernaz et des îles d'Arve", et une partie de l'APPB du marais du Pont Neuf.

Vulnérabilité : Vulnérabilité :

Le régime de l'Arve est faiblement domestiqué et garantit le maintien de la plupart des formations visées par la directive "Habitats-Faune-Flore".

Ce site est majoritairement sous maîtrise foncière publique : SM3A (Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et ses abords) et DPF (domaine public fluvial), et dans une moindre mesure, les communes.

Les secteurs privés peuvent néanmoins être soumis à un fort morcellement, en particulier sur les communes d'Arthaz et Reignier-Esery.

4.2 Qualité et importance

La richesse écologique du site Natura 2000 est à mettre en lien avec la rivière et son caractère torrentiel. Cette dynamique façonne des peuplements pionniers spécifiques aux cours d'eau alpins comme les bancs à petite massette autant que des forêts alluviales à bois tendre ou à bois durs. Or depuis plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, l'Arve et ses berges ont été remodelés dans le but de répondre aux enjeux du moment (endiguement pour protéger les biens et les personnes, exploitation des granulats...). La dynamique alluviale a ainsi régressé sur la vallée de l'Arve et, avec elle, les cortèges d'habitats et d'espèces associées. Néanmoins, si le site a parfois été malmené par le passé, via les extractions de matériaux ou le dépôt de décharge, la nature a, dans bien des zones, repris ses droits et abrite désormais une biodiversité importante. Les étangs issus des anciennes ballastières attirent notamment des espèces rares comme le Blongios nain. Si ces milieux ne sont, initialement, pas spécifiques à la vallée, ils jouent désormais un rôle important dans la conservation de ces espèces de plans d'eau dont les habitats tendent à disparaître avec l'artificialisation des sols, la disparition des zones humides



On retrouve quatre grands types d'habitats sur ce site :

- les forêts alluviales : elles sont directement dépendantes des inondations temporaires ou permanentes du site. Source de biodiversité, elles jouent également un rôle « tampon », constituant par exemple des écrans entre les activités humaines et les sites remarquables, créant ainsi les zones de quiétude nécessaires à la reproduction. Ces forêts abritent également des espèces d'intérêt communautaire comme le Milan noir qui y niche ou encore certaines espèces de chauves-souris. C'est également l'habitat du Castor qui a réussi sa recolonisation des bords d'Arve après avoir totalement disparu.
- les habitats dits « pionniers » : premiers à recoloniser les bancs de la rivière et ses berges après les crues, ces habitats sont constitués d'une flore particulière comme la petite Massette, la Myricaire ou encore certains saules arbustifs.
- les milieux « ouverts » qui présentent des caractéristiques très hétérogènes. Le site étant situé entre 390 et 480m d'altitude, les milieux ouverts ne sont pas apparus « naturellement », mais sont liés à l'activité humaine (en particulier l'agriculture). Certains sont particulièrement remarquables comme les coteaux secs d'Arthaz.
- les « ballastières » : ces étangs sont issus des activités d'extraction de matériaux, destinés en particulier au ballast des routes et autoroutes. Le site en abrite encore 35 qui se sont aujourd'hui « renaturées » toutes seules. D'autres ont été comblées par des décharges avec lesquelles il faut aujourd'hui composer, en particulier en vue de leur réhabilitation. Sur les ballastières encore en eau, le développement de la végétation, et en particulier des roselières, a permis l'arrivée d'oiseaux nicheurs typiques des étangs qui trouvent, dans ces nouveaux milieux, des zones de remplacement aux zones humides disparues. L'espèce la plus emblématique de ces milieux est le Blongios nain. Seule une quinzaine de couple de ce petit héron migrateur nichent sur l'ensemble du département. La vallée de l'Arve abrite, selon les années, 50 à 80% de ces oiseaux nicheurs.

Le site possède donc deux intérêts écologiques différents, l'un historique, l'autre consécutif à l'activité anthropique avec laquelle il faut composer.

Il est devenu "propice" à plusieurs espèces d'Ardéidés, outre le Bongios nain.

L'Arve constitue, à ce jour, un des seuls sites d'hivernage réguliers du Butor étoilé en Haute-Savoie.

La Grande Aigrette est essentiellement notée en halte migratoire au printemps ou à l'automne. Il s'agit également d'un hivernant assez régulier notamment sur l'espace Bornes-Pont de Bellecombe où jusque 4 individus ont été observés en hivernage. Ces oiseaux se nourrissent principalement dans les parcelles agricoles alentours.

Le Héron pourpré utilise la vallée de l'Arve comme site de halte migratoire au printemps ou à l'automne. Noté chaque année sur l'espace Borne-Pont de Bellecombe, il s'agit d'un estivant régulier. 1 à 3 individus, souvent immatures, sont observés entre mai et juillet.

L'Aigrette garzette est notée au printemps avec 1 à 5 individus entre les mois d'avril et de juin ; elle est observée chaque année depuis 2007. On la retrouve à proximité de nombreux étangs lors de ses haltes migratoires.

En terme de rapaces de l'annexe 1 de la directive Oiseaux, seul le Milan noir niche sur le site.

Le Milan royal est régulièrement observé entre mars et mai. L'espèce est en cours de colonisation sur le département de la Haute-Savoie, et des observations peuvent laisser présager un estivage voire une reproduction à proximité du site.

Le Busard des roseaux n'est observé qu'en halte migratoire principalement au printemps, entre mars et mai, et occasionnellement en automne. Les stationnements sont de courte durée.

Le Balbuzard pêcheur est observé chaque année depuis 2007 et utilise le site en stationnement lors des migrations pré et postnuptiales. Chaque année entre 1 et 5 individus sont contactés, mais le stationnement est toujours de courte durée.

Le Faucon pèlerin est un "visiteur" qui utilise parfois le site comme terrain de chasse.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	E03	Décharges		I
L	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
M	D01.02	Routes, autoroutes		O
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		B
M	G01.03	Véhicules motorisés		I



M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04.02	Pâturage extensif		B
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	10 %
Collectivité territoriale	80 %
Domaine communal	5 %
Domaine de l'état	5 %

4.5 Documentation

1. Etudes de référence sur le site Natura 2000 de l'Arve

- FRAPNA (2011) : diagnostic écologique du site Natura 2000 de l'Arve, 56 pages.
- RIVOLLET M. (2011) : Synthèse des connaissances sur les peuplements piscicoles d'intérêt communautaire du site de l'Arve, 20 pages.
- SM3A (2013) : Document d'objectifs du site Natura 2000 de l'Arve, février 2013, 133 pages (hors annexes).
- SM3A (2012) : Notice de présentation pour la proposition d'intégration de zones d'extension au site Natura 2000 de l'Arve, décembre 2012, 15 pages.

2. Etudes utilisées pour l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 « Vallée de l'Arve »

- CHASSERIAU C. (décembre 2011) : Evaluation des travaux de restauration réalisés en fin d'année 2008 sur le Nant de Sion aval. Comparaison des états des lieux réalisés avant travaux (2008) et un an après travaux (2010), rapport intermédiaire, Fédération de Haute-Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 59 pages.
- CSP-BD74, AAPPMA du Chablais Genevois (novembre 2005) : Aménagement d'Arthaz-Pont-Notre-Dame sur l'Arve : synthèse des suivis biologiques du dispositif de franchissement réalisé sur le barrage d'Arthaz, 13 pages.
- CSP-SD 74, AAPPMA du Chablais Genevois (janvier 2001) : Etat du peuplement piscicole de trois stations de l'Arve, situation de l'Ombre commun, 24 pages.
- HAHN J. (2005) : étude de faisabilité pour la réintroduction de la Cistude d'Europe en Haute-Savoie, rapport de stage DESS Gestion des zones humides et biodiversité, Université d'Angers, 44 pages.
- LPO 74 (2011) : Plan d'action Blongios nain : résultats de l'étude de 2011 et bilan du Plan d'Action 2009-2011, Etude commandée par le Conseil Général de Haute-Savoie, année 2011, 77 pages.
- MNHN : Cahiers d'habitats Natura 2000 « poissons ».
- MOUGIN P. (1914) : les torrents de la Savoie, Grenoble, 1914, 1252 pages.
- ONF (2006) : Life eau et forêt : synthèse des connaissances et propositions de gestion pour la forêt alluviale de l'Arve, janvier 2006, 44 pages.
- SEPIA Conseils (novembre 2010) : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Versant de l'Arve # Etat initial, rapport, 337 pages.
- SM3A (Mars 2010) : Bilan du premier contrat de rivière Arve, Module 1 : état des lieux environnemental, disponible auprès de Nicolas Le Méhauté au SM3A.
- VALLET (2002) : Etude d'aménagement de l'Arve et de ses berges du PK 16.3 au PK 6.7 : valorisation du milieu, rapport d'étude commandé par le SM3A, décembre 2002



3. Etudes spécifiques

- LPO, 2004, Suivi de l'avifaune des bords de l'Arve, résultats 2004, programme Life eau et forêt.
- LPO, 2005, Suivi de l'avifaune des bords de l'Arve, résultats 2005, programme Life eau et forêt.
- LPO, 2006, Suivi de l'avifaune des bords de l'Arve, résultats 2006, programme Life eau et forêt.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
20	Autre terrain acquis (fondation, association, etc.)	%
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	12,9 %
50	Réserve de chasse et de faune sauvage	23,9 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Moyenne vallée de l'Arve	+	6%
38	Bois de la Vernaz et des îles d'Arve	+	5%
38	Marais du Pont neuf	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Dans la vallée de l'Arve, un site unique regroupe deux secteurs, inscrits depuis 2006, au réseau Natura 2000 : le marais de Reignier et la moyenne vallée de l'Arve (pour une superficie totale de 72ha).

Dès les premiers travaux du COPIL en 2010, ce site a révélé des imperfections de périmètre qui présente, entre autres, une délimitation trop restreinte en inadéquation avec les grandes unités écologiques des bords d'Arve. Le périmètre initial est calé sur des limites administratives sans suivre une logique écologique. Or, l'intérêt écologique principal du site étant lié à la présence de l'Arve et à ses milieux alluviaux, seule une gestion sur un linéaire de cours d'eau suffisamment important peut permettre de mener des actions efficaces pour maintenir et restaurer la dynamique de ces habitats d'intérêt communautaire spécifiques aux cours d'eau alpins.

Fort de ce constat, avec l'aide du SM3A, le COPIL a étudié les possibilités d'élargissement du site. Les études liées à l'élaboration du DOCOB ont porté sur environ 800 ha en bord d'Arve, depuis la commune de Marignier jusqu'à la frontière Suisse. En décembre 2012, un nouveau périmètre de 760ha a été proposé au Préfet, qui consulte les communes à ce sujet.



D'autre part, le site n'a été désigné qu'au titre de la directive habitats. Or le diagnostic écologique mené dans le cadre de l'élaboration du DOCOB a révélé qu'il existait un fort intérêt avifaunistique, lié en particulier à la présence de nombreuses ballastières qui se sont aujourd'hui renaturées. Aussi, une réflexion sur son classement au titre de la directive Oiseaux (en plus du classement existant au titre de la Directive Habitats) a également été engagée parallèlement à la révision du périmètre initial. Le présent DOCOB est donc rédigé sur les 760ha proposés à l'extension et tient compte des enjeux avifaunistiques et halieutiques.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords (SM3A)

Adresse : 300, chemin des prés moulins 74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

Courriel : sm3a@riviere-arve.org

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8212032
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548973/2013-document-d-objectifs-natura-2000-vallee-de-l-arve-fr8201715-fr8212032

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site « Vallée de l'Arve » a été approuvé par le Comité de pilotage du 7 février 2013. Ce document a été rédigé en tenant compte de l'extension à près de 760 ha du site FR8201715 (proposé initialement sur une surface de 72 ha), ainsi que des enjeux avifaunistiques, ce site étant désormais proposé également au titre de la directive Oiseaux (site FR8212032).

A. OBJECTIFS ET MESURES DE CONSERVATION

Les mesures mises en œuvre doivent permettre de répondre aux objectifs suivants :

1. Dans les secteurs où cela est possible, favoriser et entretenir la dynamique alluviale :

Les secteurs plus particulièrement concernés par cet objectif sont les espaces de respiration de la rivière : espace « Borne-Pont de Bellecombe » et, dans une moindre mesure, la zone d'Anterne. Cette dynamique étant le moteur nécessaire à la pérennisation de la majorité des milieux et espèces du site, elle a été classée en priorité 1.

Différentes actions sont envisagées : destruction de digues inutiles, non intervention, remobilisation de bancs déconnectés trop végétalisés, augmentation de certains niveaux d'eau

2. Conserver et améliorer la mosaïque des habitats aquatiques des ballastières

- Conserver, gérer et renforcer la forêt alluviale

* conservation des peuplements en bon état de conservation (par une non-intervention par exemple).

* gestion des peuplements alluviaux déstabilisés (par exemple en cas de plantations, manque de dynamique alluviale, sylviculture inadaptée)



) pour essayer de rétablir un meilleur état de conservation.

* renforcement de la forêt alluviale lorsqu'elle n'est pas présente (exemple : plantation de ripisylve, modification des pratiques sylvicoles pour obtenir une forêt alluviale plutôt qu'une forêt banale de plaine

3. Préserver, entretenir, restaurer et favoriser les milieux ouverts

4. Développer et préserver les habitats des espèces d'oiseaux

5. Restaurer une zone humide dégradée et assurer son entretien

6. Éviter la dissémination des espèces invasives dans les actions entreprises et contrôler leur développement sur les habitats sensibles à leur présence.

B. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE GLOBAUX

- Améliorer les connaissances sur les espèces présentes
- Réaliser des études sur la restauration des milieux dégradés
- Mettre en œuvre des outils pour canaliser et réglementer la fréquentation
- Assurer la mise en œuvre du DOCOB (document d'objectifs)
- Communiquer sur Natura 2000, les enjeux et les objectifs.

L'ensemble de ces objectifs ont été classés en priorité 2, afin de mettre en valeur l'objectif de dynamique alluviale, classé en priorité 1 (objectif moteur de l'ensemble des milieux et espèces liés à la rivière).

Le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de l'Arve est en cours d'élaboration.